

À envoyer à:
Banque Migros SA
LOANSV
Case postale
8010 Zurich

Versement du capital à partir de l'âge de 60

selon art. 13 LPP / art. 16, al. 1 OLP

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Rue/n°
Nom	Case postale
Prénom	NPA/localité
Date de naissance	Pays
N° de compte de libre passage	No AVS / No d'assur. Sociale (756.xxxx.xxxx.xx)

Domicile au moment du versement

- Suisse (une annonce est faite à l'Administration fédérale des contributions à Berne)
 Étranger (lors du versement, l'impôt à la source est déduit conformément au tarif du canton de Zurich)

Nous vous prions de bien vouloir tenir compte des indications suivantes:

- Aucun versement partiel n'est admis.
- Après réception et approbation de la demande de versement, un dépôt éventuel est vendu et crédité sur le compte de libre passage dans les cinq jours ouvrables, indépendamment du moment du versement.

Le preneur / la preneuse de prévoyance doit remettre les documents suivants:

- Pour les personnes mariées: copie du passeport ou de la carte d'identité, ainsi que copie du passeport ou de la carte d'identité du conjoint / de la conjointe
- Pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves: certificat d'état civil actuel (ne datant pas de plus d'un mois avant la date de versement) et copie du passeport ou de la carte d'identité

Informations sur les modalités de paiement:

Date de versement souhaitée: (max. 3 mois dans le futur):
Nom de l'institut bancaire:
IBAN / n° compte:
Au nom du preneur / de la preneuse de prévoyance:

ar ma signature, je certifie que les données mentionnées sur le présent formulaire sont correctes. Si la Fondation de libre passage de la Banque Migros devait subir un préjudice du fait de fausses indications sur le domicile, je m'engage par la présente à l'indemniser immédiatement, à sa première demande.

Date	Signature du preneur / de la preneuse de prévoyance
Date	Signature du conjoint / de la conjointe